

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 NOVEMBRE 2020 A 19 HEURES AUX FOREZIALES

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir observer une minute de silence en mémoire de Monsieur Samuel PATY

✚ **Nomination du secrétaire de séance**

✚ **Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal**

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FOREZ EST

I – Projet de délibération s’opposant au transfert de compétences en matière de PLU à la Communauté de Communes de Forez Est

RESSOURCES HUMAINES

II – Modification du tableau des effectifs (annexe)

III – Convention de mise à disposition d’un fonctionnaire territorial titulaire (annexe)

RAPPORTS ANNUELS

IV – Adoption du rapport d’activité 2019 de la Communauté de Communes de Forez Est (annexe)

V – SIVAP service de l’assainissement / service de l’eau – approbation du rapport sur le prix et la qualité du service 2019 (annexe)

COMMANDE PUBLIQUE

VI – SIEL – travaux éclairage public 2021

VII – Réhabilitation Club Amitié Loisirs et divers bâtiments communaux – avenant n°1 lot 12 – CVC – Entreprise FMC (annexe)

VIII – Réhabilitation Club Amitié Loisirs et divers bâtiments communaux – avenant n°1 lot 5 – menuiseries intérieures – Entreprise CLEMENT (annexe)

IX – Réhabilitation Club Amitié Loisirs et divers bâtiments communaux – avenant n°1 – lot 2 – plâtrerie – faux plafonds – Entreprise PEPIER CHARREL (annexe)

X – Réhabilitation Club Amitié Loisirs et divers bâtiments communaux – avenant n°1 – lot 4 – carrelage – faïence – Entreprise ARCHIMBAUD CONSTRUCTION (annexe)

XI – Réhabilitation Club Amitié Loisirs et divers bâtiments communaux – avenant n°2 – lot 11 – électricité – Entreprise STEF Energie (annexe)

XII – Avenant à la délégation de service public du Casino (annexe)


AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES

XIII – Convention Commune de Montrond les Bains / SA HLM CITE NOUVELLE (annexe)

FINANCES

XIV – Décision modificative n°3 au budget communal (annexe)

 **Décisions du Maire**

 **Information du conseil municipal en matière de déclaration d'intention d'aliéner, article L 2121-7 du code d'urbanisme**

INFORMATIONS DIVERSES